Protection Délivrance Guérison

+ un tiré à part de prières que l'on trouvera sur le site : Liturgie.catholique.fr et sur le site de la CEF.

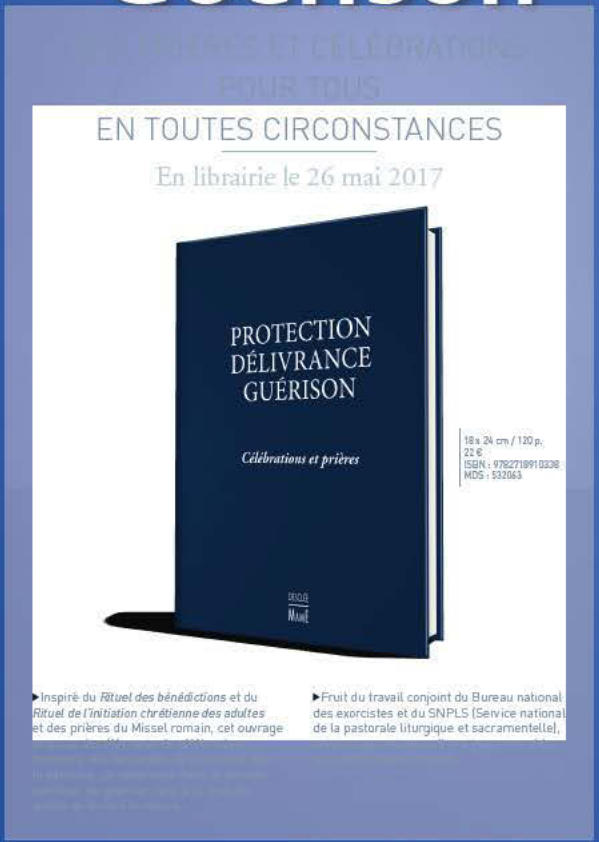

&

Délivre-nous du mal

Table des matières

Présentation de l'ouvrage
Préliminaires

Demande d'une protection

Célébration pour demander la protection d'une personne

- Ouverture
- Monition
- Lecture de la Parole de Dieu
- Prière commune
- Prière de bénédiction
- Bénédiction finale

Célébration pour demander la protection d'un lieu d'habitation

- Ouverture
- Monition
- Lecture de la Parole de Dieu
- Prière commune
- Prière de bénédiction
- Aspersion
- Bénédiction finale

Demande d'une délivrance

Célébrations pour demander une délivrance

Éléments communs de célébrations

- Ouverture – Salutation
- Monition d'introduction
- Lecture de la Parole de Dieu
- Profession de foi
- Gestes et prière pour demander force et protection dans le combat spirituel

Options selon les situations particulières

- Prières inspirées des exorcismes baptismaux
- Délivrance du Mauvais, du mensonge, de l'égarement
- Pour un regard apaisé sur son histoire
- Bénédiction et envoi

Demande d'une guérison

Célébration I - Pour la bénédiction des malades

- Pour un adulte
- Pour des enfants

Célébration II - Extrait du Missel romain

Célébration III - Prières brèves en diverses circonstances

Compléments

Temps de prière avec un non baptisé

Messe de sainte Marie, secours des chrétiens

Messe de sainte Marie, salut des malades

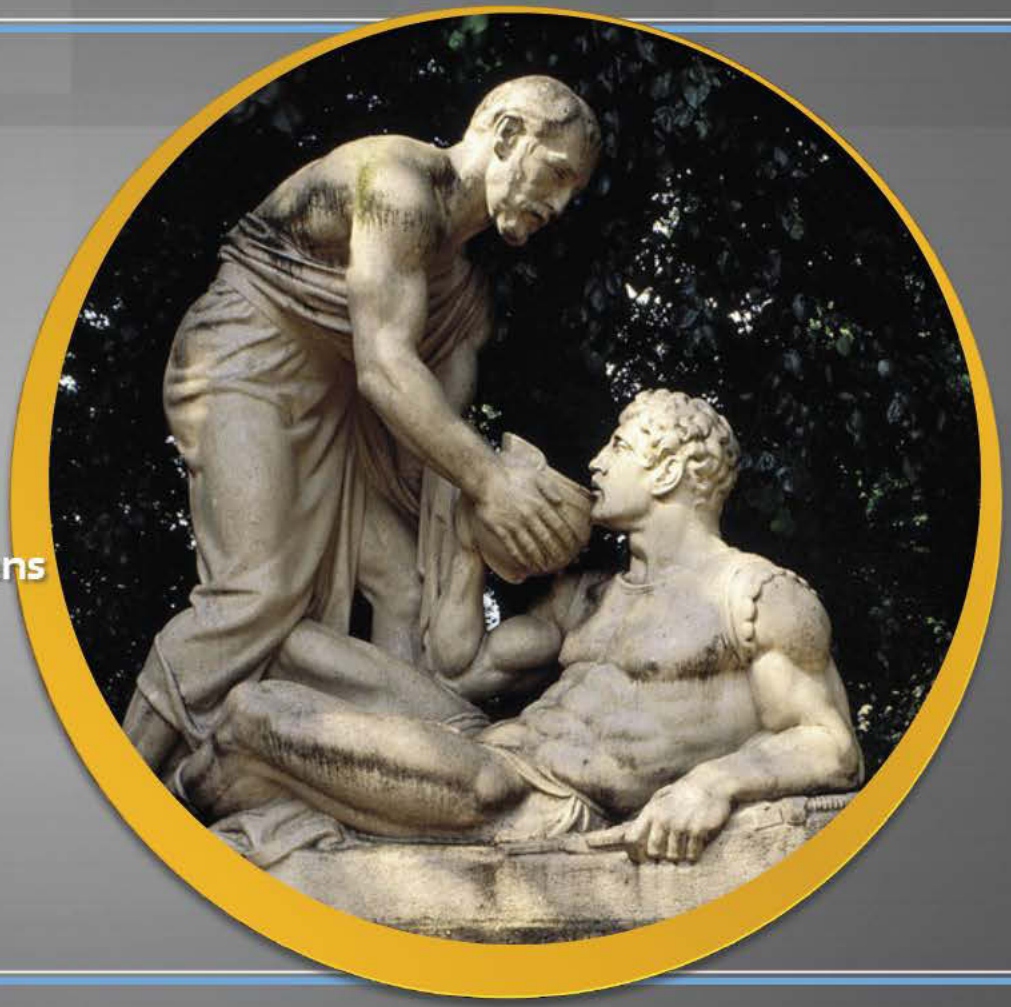

Quel est l'objet de cet ouvrage ?

« Ce livre s'adresse particulièrement aux prêtres en paroisse, aux religieux, aux responsables de communautés et aux laïcs dont la mission est d'accompagner les personnes qui demandent à l'Église un soutien spirituel dans l'épreuve, la souffrance physique, psychique ou morale. En proposant divers types de célébrations, cet ouvrage pourra également soutenir dans leur combat face au mal des personnes dont la situation ne relève pas directement de l'exorcisme » (PDG 1).

But des célébrations

(ce que le RICA n°107 peut suggérer à propos des célébrations de la Parole de Dieu)

- « De graver dans le cœur… l'enseignement reçu… et la manière de vivre qui en découle, par exemple ; les exigences propres au Nouveau Testament, le pardon des injustices et des injures, le sens du péché et de la conversion, les devoirs que les chrétiens ont à remplir dans le monde, etc.
- Apprendre à goûter les formes et les voies de la prière ;
- Faire découvrir le sens des signes, des actions et des temps du mystère liturgique ;
- Introduire peu à peu dans la liturgie de toute la communauté. »

Ministères

« Il convient d'être porté dans la prière et accompagné par une communauté de foi au sein de laquelle des ministres formés et compétents sont chargés de ce type d'accueil. Il s'agit d'un prêtre ou d'un diacre, ou encore d'une personne religieuse ou laïque déléguée par l'évêque, le curé ou le responsable de sa communauté d'appartenance » (PDG 12).

Ministères

(ce que par exemple prévoit le RICA n°111,

ou encore le Livre des bénédictions n°18)

- « Les exorcismes mineurs sont célébrés par le prêtre ou le diacre, éventuellement par un catéchiste aptes, délégué par l'évêque pour accomplir cette fonction (n° 51). »
- Les laïcs « en vertu du sacerdoce commun dont ils ont reçu la charge à leur baptême et leur confirmation, peuvent célébrer certaines bénédictions, avec les rites et les formules prévues pour eux… Ils le font soit en vertu de leur charge propre (comme les parents pour leurs enfants), soit qu'ils exercent un ministère extraordinaire, soit qu'ils accomplissent certaines fonctions particulières… » (LB 18).

Pastorale

Accueil, Écoute, discernement, itinéraire

« La dimension d'écoute et de discernement sera tout particulièrement privilégiée afin de proposer l'itinéraire et les formes de prières les plus adaptés à chaque situation. Cela induit une préparation sérieuse des acteurs engagés dans cette pastorale » (PDG 2).

Pastorale

Accueil, Écoute, discernement, itinéraire

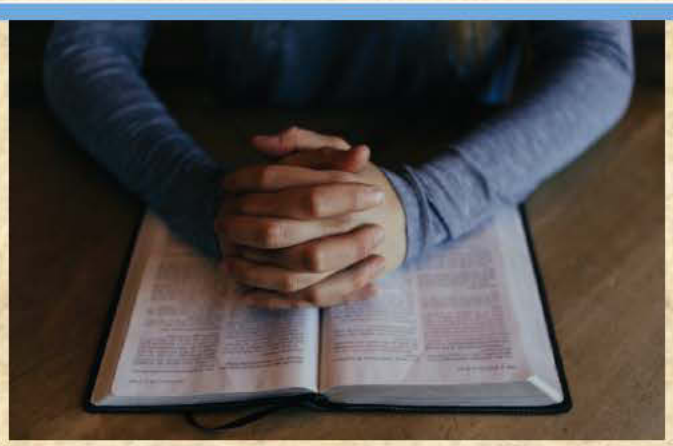

« Ces ministres exerceront leur discernement, non seulement au regard de la demande exprimée par les personnes accueillies, mais aussi de la vie chrétienne ordinairement soutenue par la prière et les sacrements, ainsi que des formes de célébration à proposer » (PDG 12).

La prière, chemin de foi et d'espérance

« La prière ouvre un itinéraire de foi. Elle n'agit pas de manière automatique mais suppose que nous fassions une partie du chemin. En accueillant la demande des personnes souffrantes, le Christ a souvent révélé une autre réalité dans l'existence de ces personnes. Ce dialogue, cette relation de foi peut « déplacer les montagnes », redonner confiance et courage, apaiser les peurs, délivrer du Mauvais » (PDG 4).

La prière, chemin de foi et d'espérance

« L'exercice de pratiques non conformes à ce que l'Église requiert peut induire un mauvais rapport à la foi, avec le risque d'un glissement vers une instrumentalisation, voire une manipulation des signes sinon des personnes. Un usage liturgique se reçoit et ne peut faire l'objet d'une improvisation sans préparation réfléchie et sans prendre appui sur des conduites et des textes approuvés par l'instance ecclésiale compétente » (PDG 13).

Grandir dans la foi

« Ces prières assorties de bénédictions sont une invitation à grandir dans la foi. Afin qu'elles ne restent pas des actes isolés, elles seront présentées comme l'étape d'un itinéraire de foi qu'une démarche catéchétique pourrait faire découvrir ou fortifier. Les personnes seront invitées à se rattacher à la vie et à la prière de l'Église (pratique des sacrements et des sacramentaux, telles la liturgie des Heures, l'adoration eucharistique…) et à se relier à une communauté ecclésiale » (PDG 14).

Protection

Protection

- « Il peut s'agir de demandes aussi variées que la bénédiction de pèlerins, d'un voyageur avant le départ, d'une mère avant ou après la naissance, d'un enfant non encore baptisé, etc. Mais une bénédiction peut aussi être proposée pour un moyen de transport, une maison, un objet de piété (une croix, une médaille) » (PDG 18).
- « Certaines personnes souhaitent être protégées d'influences mauvaises, voire maléfiques. Le ministre qui accueille ce type de demande veillera à la dégager de fausses représentations et mettra en évidence la dignité du sujet, faisant appel à sa liberté dans la foi et son sens de la responsabilité » (PDG 19).

Protection

- « Prudence et discernement devront présider à l'accueil des demandes de prières de protection, afin qu'elles soient rendues conformes à l'Évangile. La liturgie, par les gestes posés et les paroles prononcées, permet à la personne d'entrer dans une démarche de confiance qui l'aidera à solliciter moins une protection qu'une bénédiction » (PDG 20).

Protection

- « L'Église, par ses bénédictions, loue le Seigneur pour eux et avec eux dans les circonstances particulières de leur vie et invoque sur eux la grâce de Dieu. En même temps, l'Église bénit aussi les objets et les lieux qui concernent soit l'activité humaine, soit la vie liturgique, la piété et la dévotion, en ayant cependant toujours sous les yeux les hommes qui se servent de ces objets et qui travaillent dans ces lieux » (LB n° 12).

Protection

- « Il est demandé : de renforcer le souffle biblique et l'inspiration liturgique ; de ne pas négliger les requêtes de l'œcuménisme ; de faire apparaître ce qui en constitue le noyau essentiel grâce aux recherches historiques ; de faire en sorte que s'y expriment quelques aspects de la spiritualité contemporaine ; de tenir compte comme il convient, des acquis d'une saine anthropologie ; de respecter vraiment la culture et le mode d'expression propres au peuple… sans négliger les éléments traditionnels ancrés dans les habitudes populaires » (DPPL n° 75).

Délivrance

Délivrance

Accueillir, Annoncer, relier pour délier

- « Le mot « délivrance » évoque le retour à la liberté après une captivité physique ou morale. Dans le combat spirituel, elle caractérise aussi le dégagement de certaines influences qui peuvent accabler un fidèle croyant ; elle s'opère par la prière de l'Église, afin de rendre la personne plus disponible aux appels de l'Esprit Saint » (PDG 49).
- Le mal touche à la destinée de l'homme, le désoriente de sa finalité en Dieu. Il peut se traduire par une sorte d'enfermement, d'obsession accablante qui se manifeste sur l'esprit, dans l'imagination et l'affectivité. Il en résulte une profonde souffrance. Certains phénomènes d'addiction peuvent y être associés (PDG 50).

Délivrance

Accueillir, Annoncer, relier pour délier

- « Dans sa mission reçue du Christ, l'Église aide les fidèles à entrer dans la vie spirituelle, à mener des combats contre les logiques de haine, de déréliction et d'exclusion, à opérer les ruptures qui s'imposent pour être libérés des influences mauvaises et destructrices qui peuvent être inspirées par le Malin ou interprétées comme telles. Cette mission s'accomplit notamment par la prière d'intercession et de supplication, mais aussi par un service de compassion pour les personnes souffrantes, tourmentées, afin de contribuer à raffermir leur confiance en Dieu et à restaurer leur unité intérieure et leur liberté spirituelle » (PDG 52).

Délivrance

(sens des exorcismes inspiré du RICA n°110 et 114)

- « De forme déprécative et positive, (ils) montreront… la véritable condition de vie spirituelle, le combat entre "la chair et l'esprit", l'importance du renoncement pour vivre selon les béatitudes du Royaume de Dieu, et la constante nécessité du secours divin. »
- « Rien n'empêche que les prières de ces premiers exorcismes soient reprises en d'autres circonstances. »

Délivrance

- « Qu'il (l'exorciste) distingue nettement entre les cas d'assaut du démon et la crédulité qui pousse certains, même parmi les fidèles, à se croire l'objet d'un maléfice, d'un mauvais sort ou d'une malédiction, qui auraient été portés par d'autres sur eux, sur leurs proches ou sur leurs biens. Il ne leur refusera pas une aide spirituelle, mais n'emploiera en aucune façon l'exorcisme ; il pourra prononcer avec eux et pour eux certaines prières appropriées, afin qu'ils retrouvent la paix de Dieu. De même, il ne doit pas refuser une aide spirituelle aux croyants sur lesquels le Malin n'a pas de prise (cf. 1 Jn 5,18), mais qui souffrent de ses tentations, alors qu'ils veulent rester fidèles au Seigneur Jésus et à l'Évangile. Cette aide spirituelle peut être procurée par un prêtre qui n'est pas exorciste, et même par un diacre, en se servant de prières et de supplications appropriées » (RE 15).

Délivrance

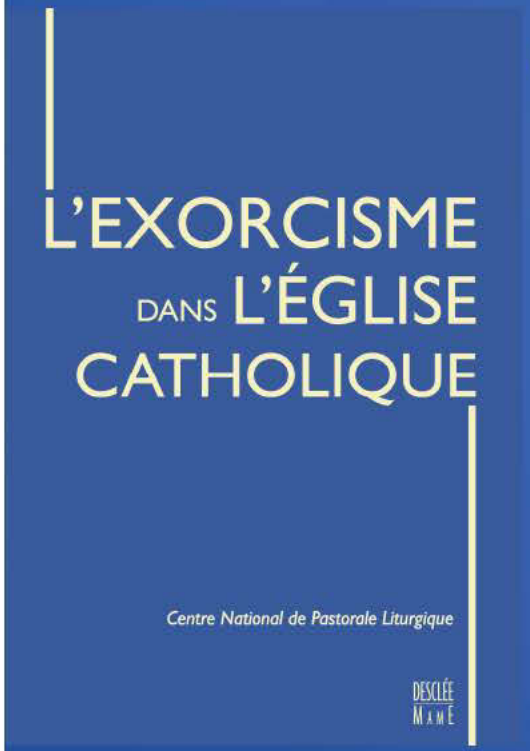

- « Les personnes qui se croient envoûtées ou qui éprouvent de la crainte par rapport à leur environnement ont souvent entendu ou reçu des paroles de menace, ou encore des interprétations de leur situation qui résonnent comme des malédictions. Pour ces personnes, appeler la bénédiction du Seigneur, c'est-à-dire sa bienveillance, est un complément fructueux de la prière pour la délivrance, ou de l'exorcisme des choses ou des lieux » (p. 24).

Guérison

Guérison

- « À l'heure actuelle, beaucoup de groupes, mouvements et communautés proposent des temps de prière pour opérer des guérisons physiques ou la guérison de maux spirituels. Au-delà du « sensationnel » souvent attaché à ces assemblées de prière, il est important de remarquer dans un premier temps que Jésus le Christ a toujours loué la foi de ceux qui étaient ou qui espéraient être guéris et condamné ceux qui recherchaient des signes en dehors de cette démarche » (PDG 96).

Guérison

Instruction sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison

- « Les guérisons sont des signes de la mission messianique de Jésus. Elles manifestent la victoire du règne de Dieu sur toute sorte de mal et deviennent symboles de la guérison de l'homme toute entier, corps et âme. »
- « L'acceptation de la volonté de Dieu étant acquise, le désir du malade d'obtenir la guérison est une chose bonne et profondément humaine, surtout quand elle se traduit par la prière confiante adressée à Dieu. »

Guérison

« Instruction sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison »

- **L es charismes de guérison confirment dans le Nouveau Testament la puissance de l'annonce évangélique.**
- **« À propos des biens de la vie, de la santé et de l'intégrité physique, saint Augustin écrivait** *: Il faut prier pour qu'ils soient conservés quand on les a, et qu'ils soient accordés quand on ne les a pas* (lettre 130, VI, 13). **»**

Guérison

« Instruction sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison »

- « Les guérisons liées aux lieux de prières (sanctuaire etc.)… n'impliquent pas un "charisme de guérison".
- Sans nier les "charismes de guérison" l'Église a toujours été attentive à la légitimité des prières et des célébrations, à la qualité de ceux qui exercent un tel don, et à la finalité.

"Dispositions disciplinaires"

(signée du card. Ratzinger, en date du 14 sept. 2000)

- Art. 3 - § 1. Les prières de guérison liturgiques se célèbrent selon le rite prescrit et avec les vêtements sacrés indiqués dans l'*Ordo benedictionis infirmorum* du *Rituel romain*.
- § 2.Conformément à ce qui a été établi… les Conférences épiscopales peuvent faire au rite de bénédiction des malades, les adaptations qu'elle considèrent comme opportune, ou éventuellement comme nécessaires sur le plan pastoral…
- Art. 4 § 1. L'évêque diocésain est en droit de promulguer des normes pour son Église particulière à propos des célébrations liturgiques de guérison…

- § 2. Ceux qui préparent des célébrations liturgiques de ce genre doivent se conformer à ces normes dès avant la cérémonie.
- § 3. L'autorisation doit être explicite…
- Art. 5 § 1. les modalités doivent être différentes entre prières de guérison non-liturgiques et célébrations liturgiques. La vigilance de l'Ordinaire reste requise.
- Éviter la confusion entre les deux formes.

- § 3. Qu'on n'en vienne pas à des formes semblables à l'hystérie, l'artificialité, la théâtralité ou le sensationnalisme.
- § 2. Les prières d'exorcismes… doivent rester distinctes des célébrations de guérison, liturgiques et non-liturgiques.
- § 9. Garder la prudence si des guérisons surviennent… et soumettre à l'autorité ecclésiastique compétente.

Compléments

Temps de prière avec un non-baptisé

- « Si la demande vient d'une personne qui n'a pas été baptisée, une écoute attentive et respectueuse de sa situation peut conduire à la confier à l'intercession d'un saint, à la prière d'une communauté religieuse ou d'un groupe formé à ce ministère. Si la personne le souhaite, on peut prononcer à son égard une parole de bénédiction, afin de lui redonner confiance, la libérer de ses craintes. On peut aussi l'inviter à une des célébrations proposées dans cet ouvrage en l'adaptant à sa situation » (PDG 16).

Annexe II du Rituel de l'exorcisme

Prières que les fidèles peuvent utiliser en privé pour lutter contre les puissances des ténèbres

En librairie le 26 mai 2017

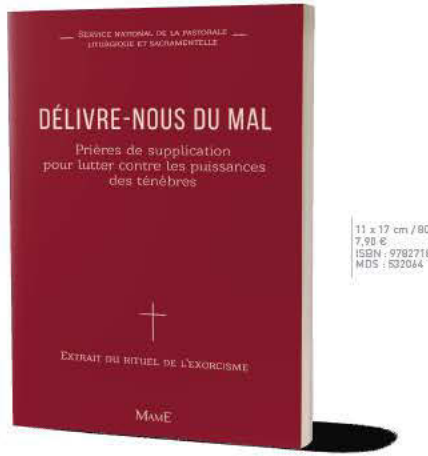

11 x 17 cm / 80 p.
7,90 €
ISBN : 9782718910345
MDS : 532064

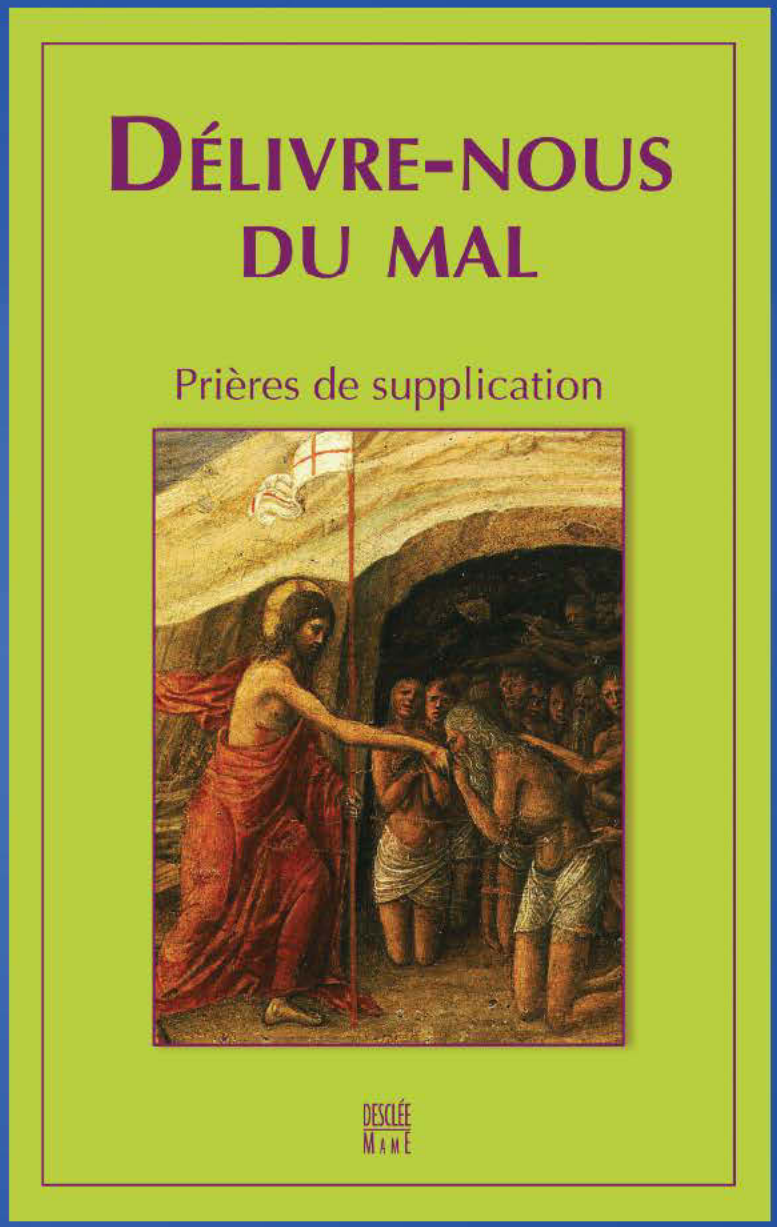

Le tiré à part de prières (qui sera sur le site du SNPLS) permettra de pouvoir le donner gratuitement à ceux que nous recevons.

Diaporama réalisé par Bernard Maitte SNPLS